

2016-10-172

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **3 octobre 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-173

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 septembre 2016
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 26 septembre 2016
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Adoption du règlement numéro 312-2016 régissant l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de septembre 2016
 - 5.2 - Approbation des comptes d'octobre 2016

- 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2016
- 5.4 - Embauche de madame Marie-Claude Parent pour remplacement de congé - Adjointe administrative
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
 - 6.2 - Souper-bénéfice de l'Association Horizon Soleil
 - 6.3 - Concert-bénéfice 2016 de la Fondation André-Côté
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
 - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
 - 8.3 - Acceptation du protocole d'entente intermunicipale en sécurité incendie de Ville La Pocatière et autorisation de signatures
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Achat d'une souffleuse à neige Agrimétal
 - 9.3 - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
 - 12.2 - Relocalisation de la bibliothèque municipale dans un local appartenant à la Fabrique de St-Roch
 - 12.3 - Autorisation de signatures - Entente de location avec la Fabrique de St-Roch
 - 12.4 - Demande de rencontre avec la présidente de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
 - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
 - 13.2 - Adoption du document cadre de la Politique municipale de la famille et des aînés
 - 13.3 - Adoption du plan d'action de la Politique municipale de la famille et des aînés
 - 13.4 - Nomination d'un responsable administratif chargé du suivi du plan d'action MADA
 - 13.5 - Nomination d'un responsable administratif chargé du suivi du plan d'action de la politique familiale
 - 13.6 - Ouverture et surveillance du local des loisirs pour la saison 2016-2017 - Monsieur Michel Poitras
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
 - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 16.2 - Rencontre pour la modification des règlements d'urbanisme
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-10-174

3.1 - Séance ordinaire du 6 septembre 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-175

3.2 - Séance extraordinaire du 26 septembre 2016

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2016-10-176

4.1 - Adoption du règlement numéro 312-2016 régissant l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 312-2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que le règlement 312-2016 régissant l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

Adopté à l'unanimité.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-10-177

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de septembre 2016

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de septembre 2016 pour un montant de 20 477,57 \$

Adopté à l'unanimité.

2016-10-178

5.2 - Approbation des comptes d'octobre 2016

Il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'octobre 2016 pour un montant de 128 169,49 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2016

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2016.

2016-10-179

5.4 - Embauche de madame Marie-Claude Parent pour remplacement de congé - Adjointe administrative

ATTENDU QUE madame Ginette Michaud, adjointe administrative, est présentement en arrêt de travail pour cause de santé et sera de retour le 19 octobre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Marie-Claude Parent, en remplacement de madame Ginette Michaud, pour une période de quatre semaines aux conditions établies entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2016-10-180

6.2 - Souper-bénéfice de l'Association Horizon Soleil

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de deux (2) cartes pour le souper-bénéfice de l'Association Horizon Soleil qui se tiendra à L'Islet le 29 octobre prochain.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-181

6.3 - Concert-bénéfice 2016 de la Fondation André-Côté

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de deux (2) billets pour le concert-bénéfice de la Fondation André-Côté qui se tiendra à la Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 16 octobre prochain, au coût de 30 \$ l'unité.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier est présent à la rencontre mais n'a rien à signaler aux membres du conseil.

8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Le 28 septembre dernier, monsieur Jeffrey a fait une présentation publique du projet de regroupement du service de sécurité incendie avec celui de Ville La Pocatière. Comme prévu lors de son mandat pour la négociation du projet d'entente, monsieur Jeffrey laisse les membres du conseil prendre leur décision et ne désire pas prendre part à la décision étant donné qu'il travaille sur le dossier depuis près d'un an.

2016-10-182

8.3 - Acceptation du protocole d'entente intermunicipale en sécurité incendie de Ville La Pocatière et autorisation de signatures

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Pocatière fournit actuellement aux municipalités de Saint-Onésime-d'Ixworth et de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière des services en sécurité incendie en vertu d'une entente intermunicipale signée le 17 septembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire adhérer à cette entente intermunicipale de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et le Ministère de la sécurité publique préconisent les regroupements;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite du travail de ses pompiers et qu'elle demande leur soutien pour assurer le bon fonctionnement du regroupement;

CONSIDÉRANT QUE l'entente inclus des modalités de retrait au besoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à la majorité :

d'accepter les termes du protocole d'entente intermunicipale dont copie demeure ci-annexée, au terme duquel la Ville de La Pocatière s'engage à la suite de la délégation de compétence que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies lui consent, à organiser, opérer et administrer un service intermunicipal de sécurité incendie, sous le nom de Service intermunicipal de sécurité incendie de la Pocatière, lequel service desservira leur territoire en plus de celui de la Municipalité, de la manière et aux termes et conditions mentionnés audit protocole;

de nommer, à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, sur le Comité du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, le maire monsieur Michel Castonguay et le conseiller monsieur Ghislain Jeffrey;

d'autoriser le maire et la directrice générale, à signer ladite entente intermunicipale, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Le maire demande le vote :

Pour : 4

Contre : 1

Monsieur Jeffrey s'abstient de voter.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2016-10-183

9.2 - Achat d'une souffleuse à neige Agrimétal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies doit procéder à l'achat d'une souffleuse à neige;

ATTENDU QUE monsieur Éric Moreau a contacté deux (2) fournisseurs pour une souffleuse à neige de marque Agrimétal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une souffleuse à neige de marque Agrimétal, modèle MS2686D-T60, complète avec boyaux, couteaux et patins ajustables au coût de 6 600 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-184

9.3 - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a effectué des travaux de voirie dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 32 135,23 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter les travaux de voirie effectués dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant subventionné de 10 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin informe le conseil des derniers développements dans le dossier de la bibliothèque municipale.

2016-10-185

12.2 - Relocalisation de la bibliothèque municipale dans un local appartenant à la Fabrique de St-Roch

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale est située dans un local de l'école La Marée Montante appartenant à la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE les nouvelles normes de la Commission scolaire, concernant l'accès à l'école, exigent que les portes demeurent barrées en tout temps et que personne, à l'exception du personnel, ne circule à l'intérieur de l'école lorsqu'il y a présence d'élèves;

ATTENDU QUE pour répondre à ces nouvelles normes, la porte de l'école doit demeurer barrée même lorsque la bibliothèque est ouverte au public, ce qui oblige les bénévoles à ouvrir la porte à chaque fois qu'un client se présente;

ATTENDU QUE la Municipalité, de son côté, doit répondre aux exigences du Réseau biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches concernant l'accès à la bibliothèque;

ATTENDU QU'après plusieurs démarches auprès de la Commission scolaire et de la direction de l'école, il n'y a aucune possibilité d'entente entre les parties;

ATTENDU QUE la situation fait en sorte que les bénévoles de la bibliothèque ne se sentent pas les bienvenues et ont l'impression que l'école désire reprendre possession de son local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'autoriser la relocalisation de la bibliothèque municipale dans l'ancien salon funéraire appartenant à la Fabrique de St-Roch.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-186

12.3 - Autorisation de signatures - Entente de location avec la Fabrique de St-Roch

ATTENDU QUE la Fabrique de St-Roch a accepté de louer l'ancien salon funéraire, à la Municipalité, pour l'installation de la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Michel Castonguay et la directrice générale, madame Cécile Morin, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'entente pour la location du local de la bibliothèque avec la Fabrique de St-Roch.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-187

12.4 - Demande de rencontre avec la présidente de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire finaliser le dossier de la bibliothèque municipale avec la Commission scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de demander une rencontre avec la présidente de la Commission scolaire, madame Édith Samson et la commissaire madame Carole Lévesque.

Adopté à l'unanimité.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Coutu mentionne que la politique familiale de la famille et des aînés est maintenant terminée et prête à être adopter.

2016-10-188

13.2 - Adoption du document cadre de la Politique municipale de la famille et des aînés

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de la Politique familiale de la famille et des aînés de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que présenté, le document cadre de la Politique municipale de la famille et des aînés de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-189

13.3 - Adoption du plan d'action de la Politique municipale de la famille et des aînés

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du plan d'action de la Politique municipale de la famille et des aînés de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

EN CONSQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que présenté, le plan d'action de la Politique municipale de la famille et des aînés de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-190

13.4 - Nomination d'un responsable administratif chargé du suivi du plan d'action MADA

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de mandater la conseillère, madame Roxane Martine Coutu, à titre de responsable administratif chargé du suivi du plan d'action MADA.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-191

13.5 - Nomination d'un responsable administratif chargé du suivi du plan d'action de la politique familiale

Il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de mandater la conseillère, madame Roxane Martine Coutu, à titre de responsable administratif chargé du suivi du plan d'action de la politique familiale.

Adopté à l'unanimité.

2016-10-192

13.6 - Ouverture et surveillance du local des loisirs pour la saison 2016-2017 - Monsieur Michel Poitras

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Michel Poitras comme personne responsable du local des loisirs pour la saison 2016-2017 aux conditions établies entre les parties. Le local ouvrira ses portes le vendredi et le samedi de 19 h à 22 h à compter du vendredi 7 octobre. L'horaire pour la saison d'hiver sera publié plus tard.

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay mentionne que les activités du Comité de la culture et du patrimoine pour la saison 2016 sont maintenant terminés.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

Rien à signaler.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Le projet d'atelier intergénérationnel d'ébénisterie est presque terminé. Une reddition de comptes sera présentée au CLD de la MRC de L'Islet.

16.2 - Rencontre pour la modification des règlements d'urbanisme

Une rencontre est prévue le 17 octobre prochain, avec messieurs Denis Gaudreault et François Jean, pour terminer la modification des règlements d'urbanisme et prévoir l'échéancier pour les procédures d'adoption.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2016-10-193

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 45.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.